

Les Mangaréviens contaminés

Les témoignages recueillis sur les événements qui se sont produits à Mangareva après le tir Aldébaran du 2 juillet 1966 sont accablants. Malgré ces témoignages, les « informations » données 40 ans plus tard par le ministère de la Défense (« La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie ») sont toujours aussi mensongères : les retombées sur Mangareva de ce 2 juillet 1966 sont restées dans les normes « admises » !

Le ministère de la Défense s'est fait une spécialité dans la manipulation de l'information... tout en affirmant agir dans la plus grande « transparence ». Grande nouveauté, en 2006, le ministère révèle les « résultats des campagnes de mesures anthropogammamétriques réalisées, entre 1966 et 1974, sur les populations les plus proches des sites d'expérimentation ». Le tableau ci-dessous en donne les « détails » :

Résultats des campagnes de mesures anthropogammamétriques réalisées, entre 1966 et 1974, sur les populations les plus proches des sites d'expérimentations.

Année	Lieu	Date	Nombre de contrôles en fonction de l'indice de tri		
			≤ 2	> 2 à ≤ 5	> 5
1966	GAMBIER	7 au 16 juillet			5
	GAMBIER	10 au 20 août	206	17	
	HAO	5 au 8 octobre	76	32	
	TUREIA	12 novembre	60		
	GAMBIER	6 au 12 décembre	307	3	
1967	PUKARUA	19 au 20 avril	93		
	REAO	21 au 22 avril	124	2	
	HAO	15 au 30 juin	70		
	TUREIA	4 au 13 juillet			14
	REAO	13 juillet	6		
	PUKARUA	18 juillet	6		
	TUREIA	4 au 5 août	25		28
1968	PUKARUA	2 et 3 avril	16	46	
	TUREIA	5 au 11 avril	15	30	1
	REAO	17 avril	22	44	
	VAIRAATEA	avril	5	7	
	HIKURU	avril	12		
	ANAA	avril	19		
	GAMBIER	19 au 22 juin	51		
1970	TUREIA	21 octobre	47		
1971	TUREIA	16 au 19 avril	49		
	TUREIA	1 au 6 septembre	53		
1972	TUREIA	8 et 9 mai	50		
1973	TUREIA	18 et 19 avril	59		
1974	TUREIA	29 au 31 mai	52		

« La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie » (2006)

Cinq contrôles de radioactivité après le 2 juillet 1966 !

Ce tableau, pourtant de source officielle, n'a que l'apparence de la transparence si l'on examine le cas de la population de Mangareva. En effet, avant le premier essai du 2 juillet 1966, un document du SMSR évalue la population des Gambier à 570 habitants (voir Archives : « 1966. Consignes de sécurité radiologique au CEP (Document SMSR) »).

confiance de la population qui se rendrait compte que quelque chose lui a été caché dès le premier tir. » Les « 5 personnes contrôlées » devaient donc être des habitants de Mangareva « sûrs », donc probablement les gendarmes et les quelques militaires présents à Taku.

Autre question. Le poste de contrôle radiologique (PCR) de Taku à Mangareva



La Rance, navire du Service Mixte de Sécurité Radiologique (1967)

Or, selon le tableau, entre le 7 et le 16 juillet 1966, le SMSR, chargé des examens de spectrogammamétrie, n'aurait pu trouver à Mangareva que 5 personnes sur les 570 habitants ! On connaît la catastrophe du 2 juillet 1966 sur Mangareva (voir Récits « Aldébaran »). S'il est avéré que le SMSR n'ait contrôlé que 5 personnes – et le contrôle indique une dose anormale (supérieure à l'indice 2) – on peut penser que c'est en relation directe avec la recommandation du rapport du Docteur Millon, daté du 10 juillet : « *Il sera peut-être nécessaire de minimiser les chiffres réels de façon à ne pas perdre la*

disposait d'appareils de mesures radiologiques pour l'air et l'eau, mais certainement pas d'un appareil de spectrogammamétrie humaine. La question se pose donc, non seulement de l'identité des « 5 » contrôlés de Mangareva, mais également du lieu où ils ont pu être contrôlés. Les « cinq Mangaréviens » ont-ils été déplacés, pour examen, jusqu'à la Rance, le bâtiment SMSR équipé de spectro ?

En finale, puisque les cinq « contrôlés » ont tous dépassé l'indice 5, on peut en conclure qu'il en a été de même pour les 570 habitants des Gambier.

Doutes sur les contrôles effectués entre les 10 et 20 août 1966 aux Gambier

Un contrôle radiologique de la population des Gambier a donc été effectué en août 1966, selon les recommandations du

rapport Millon lors d'un séjour de la Rance dans le lagon des Gambier. Les chiffres indiqués dans le tableau « officiel » indiquent

que moins de la moitié de la population de l'archipel (570 habitants) a été contrôlée, soit 223 personnes (206+17).

De mémoire, les habitants de Mangareva se souviennent de ces visites médicales sur la Rance, mais tous affirment qu'ils n'ont jamais été informés des résultats de ces examens. On comprend donc mal à qui s'adresse la recommandation faite par le Dr Millon, « de minimiser les chiffres réels ». Les destinataires de ces chiffres « minimisés » sont plutôt du côté de la hiérarchie et des autorités du ministère de la Défense qui pourraient ainsi proclamer que « les essais français sont particulièrement propres et sans incidence sur la santé ».

Mais, les chiffres ont-ils été réellement « minimisés » ? Un ancien appelé du contingent affecté aux contrôles radiologiques, il est vrai au début des années 1970, l'a affirmé dans une interview pour le documentaire « Dans le secret du Paradis » que l'on peut voir sur le site « Moruroa ».

Aujourd'hui, on dispose de la « fiche spectro » de M. U. Vinare qui fut contrôlé à Mangareva le 15 août 1966 (voir ci-dessous). L'indice relevé à cette date est 6,20. Il s'agit donc d'un élément de preuve supplémentaire que les chiffres donnés par le ministère de la Défense en 2006 ont été « minimisés », sinon trafiqués.

Fiche d'examen d'anthropogammétrie de Monsieur U. Vinare, employé comme maçon par le CEP à Taku (Mangareva).
La dose mesurée le 15 août 1966 (après le tir Aldébaran du 2 juillet 1966) a dépassé les normes admises qui doivent être inférieures à un indice 2.
Monsieur U. Vinare est décédé le 15 novembre 1996 à 55 ans.

Civ.	C.E.P. ANTHROPOGAMMAMETRIE	U			
Catégorie		lettres significatives			
NOM : U					
N° NATIONAL		1 41 11 TAKU			
Prénoms		MOUVEMENTS			
Grade CIVIL					
Unité					
Emploi					
Poids 70		Taille			

No d'ordre	Lieu et Type de l'installation	Motif de l'examen	DATES	C.P.M. par kg	Indice	Pièces annexes	Observations
492	MIS/GAMB.	SP	15/08/66		6.20	F	SPECTRE
1950	MISS/GAMB	SP	25/04/68		0.82	F	SPRCTRE

Retombées radioactives à répétition

Le livre du ministère de la Défense « *La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie* » publié en 2006, donne pour chaque tir aérien « les îles et atolls concernés par les retombées immédiates

et les retombées différées ». En synthétisant ces informations, on constate que les Gambier ont été « concernés » par 23 retombées entre 1966 et 1974.

Tir à l'origine des retombées	Date retombées sur Mangareva – Gambier	Source d'information
Tir Aldébaran 2 juillet 1966	2 juillet 1966 de 16 h 20 à 17 h 40	La dimension radiologique p. 362
Tir Rigel 24 septembre 1966	24 septembre 1966 (H+11h à H+13h)	DIRCEN, SMSR Section PEL n°8/SMSR/PEL/CD du 17 mars 1967 La dimension radiologique p.368
Tir Altaïr 5 juin 1967	5 juin 1967	La dimension radiologique p. 374
Tir Antarès 27 juin 1967	27 juin 1967	La dimension radiologique p. 376
Tir Capella 7 juillet 1968	7 juillet 1968 (Totegegie)	La dimension radiologique p. 382
Tir Andromède 15 mai 1970	23 mai 1970 (Gambier)	La dimension radiologique p. 393
Tir Dragon 30 mai 1970	6 et 14 juin 1970 (Gambier)	La dimension radiologique p. 397
Tir Eridan 24 juin 1970	25 juin 1970 à 1 h 00 et maximum à 12 h 30 6 – 9 juillet 1970 (valeur maximale)	La dimension radiologique p. 398 DSND, mai 2006, p. 18 La dimension radiologique p. 398
Tir Licorne 3 juillet 1970	13 juillet 1970	La dimension radiologique p. 400
Tir Pégase 27 juillet 1970	5 août 1970	La dimension radiologique p. 402
Tir Orion 2 août 1970	2 août 1970 12 – 13 août 1970	La dimension radiologique p. 404 La dimension radiologique p. 404
Tir Toucan 6 août 1970	7 août 1970 à 14 h (maximum le 8 août 1970 entre 1 h et 3 h)	La dimension radiologique p. 406
Tir Dione 5 juin 1971	5 juin 1971 à partir de 17 h (H+6h45)	La dimension radiologique p. 410
Tir Phoebe 8 août 1971	8 août 1971 entre 15 h 40 et 16 h 10 (population dans l'abri jusqu'au 9 août)	La dimension radiologique p. 416
Tir Rhea 14 août 1971	15 août 1971 à 5 h 30 - maximum à 7 h 40 - (de H+19h30 à H+22h40)	La dimension radiologique p. 418
Tir Obéron 27 juillet 1972	27 juillet 1972	La dimension radiologique p. 426
Tir Euterpe 21 juillet 1973	22 juillet 1973 à 6 h (H+21h) 9 et 10 août 1973 – maximum le 10 août - (Totegegie)	La dimension radiologique p. 430
Tir Melpomène 28 juillet 1973	31 juillet 1973 (Totegegie)	La dimension radiologique p. 432
Tir Pallas 18 août 1973	23, 24, 28, 29 août 1973 (Totegegie)	La dimension radiologique p. 434
Tir Taureau 24 août 1974	25 août 1974 à 4 h 45 (H+18h) : niveau maximal	La dimension radiologique p. 446

Malgré ces risques répétés sur la santé des habitants des Gambier, on constate que leur surveillance radiologique a été très sommaire puisqu'en plus des deux « campagnes de mesures » citées plus haut, deux autres « campagnes » ont été faites aux Gambier, en décembre 1966 et en juin 1968.

Si les Mangaréviens ont été « copieusement » contaminés, leur protection par contre a été gravement négligée.

Bruno Barrillot
Janvier 2009